

TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, prenez avis qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'administration :

Mercredi 30 juin 2021, à 18 h
Cette séance sera tenue par visioconférence.

Notez qu'il est possible d'adresser des questions aux membres du conseil d'administration avant la tenue de la séance en les transmettant à l'adresse suivante : ca2020@csmv.qc.ca.

*Ces questions seront traitées au point « Parole au public » de l'ordre du jour.
Il est également possible d'assister en direct à la séance en demandant le lien nécessaire à cette même adresse.*

Les sujets abordés durant cette séance seront les suivants :

- Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2021;
- Adoption du budget initial CSS Marie-Victorin 2021-2022;
- Approbation du budget initial des établissements et autorisation d'engagement de dépenses pour 2021-2022;
- Demande de financement supplémentaire et octroi de contrat – projet de construction d'une nouvelle école au parc des Glaieuls;
- Renouvellement de bail – Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy – Location du 2525, Fernand-Lafontaine;
- Promesse bilatérale de cession par la ville de Brossard et d'acquisition par le Centre de services scolaire Marie-Victorin d'un terrain sur le boulevard du Quartier pour la construction d'une école.

Donné à Longueuil, ce 18 juin 2021

Me Maeva Ferrer Sterlin
Secrétaire générale

Pour information : ca2020@csmv.qc.ca